



Economie parisienne : un vent d'optimisme en juin 06

Avec une majorité d'indicateurs positifs, l'économie de la Capitale enregistre un bilan satisfaisant en juin. Toujours dynamiques, les immatriculations de SARL, de sociétés civiles, et surtout de sociétés par actions ont permis à la création d'entreprises de regagner le terrain qu'elle avait cédé en avril 2006, confirmant la tendance positive du mois de mai 06. Au total, 3 071 nouvelles entités ont vu le jour à Paris le mois dernier, en progression de 9% par rapport à juin 2005. Le stock des entreprises actives poursuit sa croissance. Paris compte désormais 314 553 entreprises, un chiffre qui augmente de 2,8% par mois depuis le début de l'année. Ces bons résultats se trouvent confortés par le recul confirmé des défaillances d'entreprises, dont la baisse s'élève à 24% en juin. Seul bémol : la hausse de 53% du passif cumulé moyen par entité.

Les entrepreneurs semblent se trouver dans une position plus confortable en juin, ainsi qu'en témoignent l'augmentation des financements obtenus auprès de leur banque le mois dernier, de même que la diminution du montant global de leur dette fiscale, cependant la dette sociale a repris de l'ampleur ce mois-ci.

Tableau de bord : variation juin 2006 / juin 2005	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 314 553 entreprises, soit 8 565 de plus qu'en juin 05	+2,80%	
Les immatriculations d'entreprises	+9,84%	
<i>dont 1 748 immatriculations de SARL</i>	+18,83%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs	+2,69%	
L'endettement fiscal des entreprises (nombre cumulés des inscriptions)		-72,92%
L'endettement social des entreprises (nombre cumulés des inscriptions)	+3,5%	
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires		-26,9%

Création d'entreprises, profil des entités créées et de leurs dirigeants

La création d'entreprises regagne du terrain en juin 2006 : 3 069 nouvelles entités immatriculées au Registre du commerce, en augmentation de 9,84% par rapport à juin 2005.

Tous les statuts juridiques sont en progression, à l'exception des commerçants et des GIE / GEIE, respectivement en recul de 0,43% et de 16,67%. Deux indicateurs sont particulièrement positifs pour l'économie parisienne ce mois-ci :

- o Toujours majoritaires, les créations de SARL comptent 1 748 nouvelles entités en juin 06, soit 56,9% des immatriculations du mois, en hausse de 18,83 % au regard de juin 2005.
- o 271 sociétés par actions ont été créées en juin 2006, en hausse de 62,28 % par rapport à juin 2005.

À noter : Contrairement aux deux mois précédents où les immatriculations de sociétés unipersonnelles (EURL) enregistraient une diminution, elles ont repris de l'ampleur ce mois-ci . Elles enregistrent une augmentation de 25.7% en comparaison avec juin 2005.

Qui sont les créateurs de juin 2006 ?

Les hommes dirigeants majoritaires et plus nombreux : 76,7% des nouveaux entrepreneurs, en hausse de 24,98% par rapport à juin 2005. Ils ont 43 ans et 2 mois en moyenne, soit 1 an de plus qu'en juin 2005. Les 36/58 ans sont les mieux représentés, avec 61,6% des effectifs, en progression de 35,49%.

À noter : Progression de 25,4% du nombre de créateurs âgés de 58 ans et plus (10% des effectifs) dont 80% sont des hommes.

Légère augmentation des femmes dirigeantes : 23,3%, en hausse de 7,35% par rapport à juin 2005. Agées en moyenne de 41 ans et 6 mois, elles ont 2 mois de moins qu'en juin 2005. Les « 36/45 ans » sont majoritaires (29,5%). Les 26/35 ans et les 46/58 ans représentent respectivement 28% et 27% des effectifs.
À noter : Comme les hommes, les femmes entrepreneurs « seniors » sont plus nombreuses, soit +5,55% par rapport à juin 2005.

■ ■ ■ Évolution économique et financière des entreprises parisiennes

Hausse des financements bancaires enregistrés au greffe. Banques et organismes de crédit ont déposé au greffe 640 inscriptions de privilèges et nantissements en juin 2006, soit +2,9% par rapport à juin 2005. Ces financements sont dédiés à l'acquisition de matériel ou à l'achat d'un fonds de commerce.

Diminution de l'endettement des entreprises. Le Trésor public a inscrit 88 inscriptions auprès du greffe en juin 2006, soit une baisse de -72,92% par rapport à juin 2005¹, qui s'accompagne d'une diminution de 90% du montant des dettes fiscales cumulées. Les inscriptions de privilèges de la Sécurité sociale s'élèvent à 1 037 en juin 2006, en progression de 3,5% par rapport à juin 2005 avec des montants en très forte progression.

■ ■ ■ Entreprises en difficultés

Défaillances d'entreprises : pour le 6^{ème} mois consécutif, les défaillances d'entreprises poursuivent leur recul en juin 2006. Avec 298 décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires prononcées par le Tribunal de commerce de Paris le mois dernier, le nombre d'entités concernées diminue de 27% au regard de juin 2005. Les entreprises défaillantes du mois sont majoritairement des PME qui présentent un passif élevé. Le passif moyen de 184 461 €, diminue de 24,36% par rapport à juin 2005. Au total, il s'élève à 54 969 271 €, en baisse de 44 % par rapport à juin 2005.

Point positif : la diminution des emplois salariés directement touchés. 863 personnes ont été concernées par les défaillances, soit une baisse de 14,2% par rapport à juin 2005. Le service de l'industrie est le secteur où l'emploi s'est le plus dégradé en juin avec 30,88% des effectifs salariés, suivi par les secteurs des services aux entreprises (21,60%), du commerce (16,16%) et de la construction (11,84%).

À noter également : Selon les termes de la Loi de sauvegarde des entreprises (LSE) du 1^{er} janvier 2006², deux entreprises ont demandé une ouverture de procédure de sauvegarde à Paris.

NB : Compte tenu de leur mise en application récente, les nouvelles dispositions de la Loi LSE ont peut-être influé sur la diminution des jugements d'ouverture, il serait toutefois prématuré d'en tirer des conclusions.

■ Pyramide des âges des créateurs d'entreprise ■

Juin	2006			2005		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	5,62%	6,99%	5,20%	6,81%	6,71%	6,84%
Entre 26 et 35 ans	23,90%	27,98%	22,66%	26,26%	27,48%	25,83%
Entre 36 et 45 ans	31,32%	29,46%	31,89%	29,77%	28,91%	30,07%
Entre 46 et 58 ans	29,14%	27,08%	29,76%	27,18%	28,27%	26,79%
58 ans et plus	10,02%	8,48%	10,49%	9,98%	8,63%	10,46%

¹ Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

² Cette Loi introduit de nouvelles modalités de traitement des difficultés des entreprises. 5 voies s'ouvrent désormais à l'entrepreneur en difficulté pour saisir le Tribunal de commerce : le mandat ad'hoc, la conciliation, la sauvegarde, le redressement et la liquidation judiciaire. **À noter :** les délais de déclaration volontaire de cessation des paiements sont étendus à 45 jours dans le cadre de la procédure de conciliation. L'ancienne loi obligeait l'entrepreneur à effectuer cette déclaration sous un délai de 15 jours.